Prévention agricole

Rapport annuel 2014

BUL
SPAA
SPIA

agriss

BUL
SPAA
SPIA

Le SPAA est une fondation privée de l'Union Suisse des Paysans USP et de l'Association Suisse des Assureurs ASA. Il exécute ses tâches selon les critères du marché. Son objectif est de promouvoir la sécurité et la santé dans l'agriculture. Il propose, outre des formations, des conseils et du matériel de sécurité, le concept de sécurité ***agri*TOP**.

agriss

La Fondation **agriss**, également fondation de l'USP, contrôle la sécurité au travail et la protection de la santé sur les exploitations avec employés, ainsi que les exigences sur la protection des enfants et de la jeunesse. En outre, elle est organe de contrôle pour la sécurité des machines agricoles et de jardin. Le SPAA et agriss travaillent en étroite collaboration dans les domaines de l'information, des bases de travail, des médias et de la formation.

***agri*TOP**

L'Union Suisse des Paysans est l'organisme responsable de la solution par branche ***agri*TOP**. Qui applique ***agri*TOP** est présumé conforme à la directive CFST 6508. Ce concept de prévention se base sur la formation, l'information et la documentation. Il contribue à ce qu'une bonne culture de sécurité se développe sur l'exploitation. Ainsi, la sécurité et la protection de la santé sont intégrées au quotidien. Les entreprises d'avenir, dynamiques et progressistes, appliquent ***agri*TOP**.

Prévention agricole, préface	**3**
Jubilé 60 ans de prévention	**4**
SAFE AT WORK «Les machines sortent les griffes»	**5**
Concept de sécurité pour l'agriculture *agri*TOP	**6 – 7**
Appel aux spécialistes de la sécurité au travail *agri*TOP	**8**
Nouveaux imprimés	**9**
Shop SPAA	**10**
Sécurité en forêt paysanne et privée: à l'instar des pros	**11**
Trafic routier, As du Volant	**12 – 13**
Energiculture	**14 – 15**
Activités SPAA	**16 – 17**
Activités agriss	**18 – 19**
Rapport annuel SPAA	**20**
Résumé du bilan, comptes, organes de révision SPAA	**21**
Rapport annuel agriss	**22**
Résumé du bilan, comptes, organes de révision agriss	**23**
Commission technique et consultative CTC	**24**
Partenaires, bureau	**25 – 27**
Indications importantes 2015/2016	**28**

Les journées annuelles de prévention sont un événement important. Elles ont eu lieu à Wildhaus pour la Suisse allemande. En Romandie, les thèmes était «énergiculture» et «stockage de produits dangereux». Ces journées servent à informer tous les intéressés et à les sensibiliser à propager les thèmes de prévention dans leur environnement. Les échanges d'expériences et les discussions individuelles sont tout aussi importants. Les participants viennent de toute la Suisse et de l'étranger proche. Pour la première fois, l'équipe du SPAA et d'agriss s'est présentée dans sa nouvelle tenue. Après dix ans de rouge, c'est un vert frais qui a été choisi.

Chère Lectrice, Cher Lecteur,

Depuis 60 ans, le SPAA est l'organisation au service de la population agricole pour tout ce qui concerne sécurité au travail, prévention des accidents et protection de la santé. Les mesures de prévention sont réalisées et retransmises avec beaucoup d'engagement, que ce soit par des brochures, des articles de journaux, l'Internet, lors d'expositions ou de formations. L'offre de formation a été massivement augmentée grâce à *agri*TOP. Les exploitations qui appliquent *agri*TOP sont formées à tenir compte des incidents, à évaluer en permanence les risques à la ferme et au besoin à engager des mesures. En remplissant peu de formulaires (formations), on peut aussi prouver le travail accompli et sa bonne foi vis-à-vis des autorités en cas de problème.
La créativité du SPAA et d'agriss n'est pas prise en défaut pour persuader les agriculteurs et les paysannes du bien-fondé de la prévention. Certains pensent qu'ils doivent prévenir les accidents pour le SPAA et agriss... La prévention sert à tout ceux qui travaillent ou se trouvent sur l'exploitation, voire sur la voie publique, c'est-à-dire aussi les clients, les visiteurs, les usagers de la route et toute la population rurale.

Bien des accidents et des atteintes à la santé peuvent être évités avec les connaissances actuelles. La sécurité et la protection de la santé doivent être intégrées dans la gestion moderne d'une exploitation. On peut compter sur les compétences techniques du SPAA et d'agriss. Nous accordons une grande importance à la formation de base et continue des collaborateurs, afin de pouvoir proposer une palette de services de haute valeur. C'est pourquoi la palette des formations proposées s'est encore élargie. Il y a continuellement de nouveaux clients qui font appel aux prestations du SPAA, entre autres de branches apparentées. Ces demandes aident à améliorer et à élargir l'offre de prestations; elles contribuent aussi à maintenir la prévention à un haut niveau pour l'agriculture. Faites usage des compétences du SPAA et d'agriss pour vous aider à améliorer la sécurité et la protection de la santé sur votre exploitation. Je remercie la CFST, les Fondateurs et partenaires financiers ainsi que les collaborateurs des trois centres de Schöftland, Moudon et St-Antonino pour leur engagement de grande valeur en faveur de la prévention dans l'agriculture.

Hans Ruckstuhl,
Président du Conseil de Fondation

60 ans BUL

Il y a 60 ans, le SPAA était fondé en tant que service de l'Institut de machinisme agricole IMA à Brougg. En 1969, il en a été détaché et depuis 1984 c'est une Fondation privée de l'Association Suisse des Assureurs ASA et de l'Union Suisse des Paysans USP. D'une structure unipersonnelle, elle s'est développée jusqu'à la taille actuelle (cf. p. 26 et 27). Quelques moments forts de ces 60 ans figurent ci-dessous.

- Ouverture de la filiale de Moudon, 1966
- Ordonnance sur les mesures de prévention des accidents à prendre en cas de construction ou de transformation de bâtiments ruraux, 1971
- Obligation des dispositifs de protection du conducteur pour les nouveaux véhicules agricoles à moteur, 1978
- Contrat avec la Suva pour l'exécution de la LAA dans l'agriculture, premières visites d'exploitation, 1984
- Déménagement à Schöftland, 1985
- Publication du premier classeur couleur A4 avec abonnement, 1987
- Développement d'un siège d'enfant pour tracteur, 1988
- Lancement des rétroviseurs télescopiques pour véhicules agricoles, 1988
- Sprossi, programme de sécurité sur les échelles, participation accrue aux expositions et ventes de pointes d'échelles, 1988
- Premier calendrier SPAA, 1991
- Premières plaquettes de sécurité, 1994
- Ouverture du Shop SPAA, 1996
- Cours de conduite «As du Volant», augmentation de la vitesse maxi à 40 km/h, 1998
- L'USP fonde la Fondation agriss, 2000
- Nouveau concept de sécurité pour l'agriculture *agri*TOP, selon Directive CFST 6508, 2000
- Campagne «Sécurité en forêt, à l'instar des pros», 2000
- Première campagne de sécurité internationale «Sécurité et santé des enfants à la ferme», 2004
- Jubilé 50 ans prévention agricole sur le Rigi, 2004
- Campagne «Les véhicules et les machines sortent les griffes», 2010
- Lancement «agrifit», 2012
- Lancement action «CO_2 dans les caves», 2014

Depuis 1984, le SPAA et agriss effectuent des visites des exploitations avec employés, sur mandat de la Suva. Les exploitations avec apprentis ou avec cultures spéciales sont plus particulièrement concernées.

Depuis le 1er octobre 1978, le dispositif de protection du conducteur – arceau, cadre ou cabine – est obligatoire sur tous les tracteurs neufs. Au début, c'était ressenti comme une obligation. Maintenant, c'est un argument de vente.

Depuis 1991, le calendrier «Agriculteurs dans le trafic routier» est un important vecteur de prévention. Les dangers et la prévention sont visualisés et expliqués par des caricatures.

Depuis 1988, les expositions ont pris de l'ampleur. Il y a environ 40 jours d'expositions par an pour le SPAA et agriss. Elles sont importantes pour la renommée de la prévention et les contacts avec les agriculteurs.

Pour la première fois à l'Olma, la campagne «Les véhicules et les machines sortent les griffes» était présentée en image et par une machine. La petite presse à balles rondes a suscité beaucoup de questions et de discussions. Il s'agissait aussi de savoir si elle fonctionnait réellement. Globalement, une bonne idée pour visualiser la prévention.

SAFE AT WORK ou 250 vies

Grâce au soutien de la CFST, la campagne «Les véhicules et les machines sortent les griffes» a pu être poursuivie.
La campagne s'adresse à tous ceux qui utilisent des véhicules et des machines agricoles. En outre, les enseignants des écoles d'agriculture sont également impliqués dans les formations de base et continue.
Un mix d'informations imprimées, d'expositions, de formations, d'événements pour les agriculteurs, les apprentis et les paysannes doit rendre cette campagne durablement efficace. La campagne est actualisée en continu et renforcée avec de nouveaux moyens.
La plus grande partie des accidents graves et mortels surviennent avec des véhicules et des machines. Le comportement y est prépondérant. Ainsi, les limites de pente sont franchies, des protections sont démontées ou pas réparées, les dispositifs de sécurité sont neutralisés ou la vitesse n'est pas adaptée aux circonstances. Surmenage, manque d'expérience, stress, problèmes familiaux ou pécuniers, manque de concentration ou de connaissances ou non-respect des règles? La réponse n'est jamais évidente et diffère suivant les situations.

SAFE AT WORK
www.safeatwork.ch

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission Fédérale de coordination pour la Sécurité au Travail CFST

A l'Agrovina de Martigny, la campagne «CO_2» a été présentée aux visiteurs. Des accroches-porte étaient distribués et les dangers du CO_2 étaient démontrés avec un modèle de cave et des appareils de mesure. Les viticulteurs-encaveurs pouvaient demander un check-up de sécurité et des conseils pour leur cave.

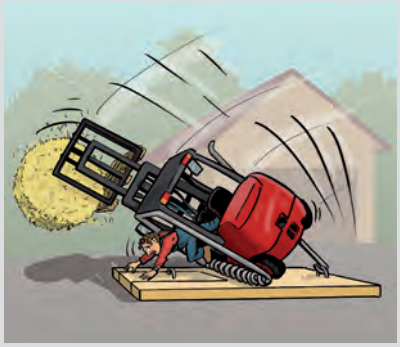

Les dessins de machines toutes griffes et dents dehors véhiculent des messages importants pour la campagne «Les machines et les véhicules sortent les griffes». Ils sont efficaces.
La série est complétée avec de nouvelles images, qui illustrent les exposés, articles de presse, expositions et brochures. Une nouvelle brochure «Dangers visibles» avec peu de texte et beaucoup d'illustrations est en préparation

Tout ceci est possible grâce à SAFEATWORK.

La solution par branche *agri*TOP est le concept de sécurité pour l'agriculture selon la Directive n°6508 de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST. Cette directive doit être appliquée, même si le personnel est temporaire.
Le chef d'exploitation est responsable du respect des prescriptions de sécurité en vigueur.
Avec *agri*TOP, les agriculteurs, les coopératives de construction rurale et les organisations agricoles peuvent concrétiser la Directive simplement et efficacement. Avec *agri*TOP le SPAA garantit l'information, les documents, les formations et met à disposition les spécialistes. Entretemps, plus de 10'000 personnes ont suivi le cours de base *agri*TOP.
L'organisme responsable d'*agri*TOP est l'Union Suisse des Paysans.

Utilité juridique

Les juges d'instruction posent de plus en plus souvent la question du concept de sécurité et de l'instruction de la personne accidentée. En appliquant *agri*TOP sur l'exploitation et en prenant les notes nécessaires, le chef d'exploitation peut prouver qu'il remplit ses obligations en matière de sécurité.

Utilité de la prévention

En appliquant des mesures pour la sécurité et la protection de la santé, on réduit le nombre et la gravité des accidents et des incidents. Un bon esprit de sécurité y participe aussi.

*agri*TOP-Cheval

Une version adaptée d'*agri*TOP pour le monde du cheval est en préparation. Ceci concerne aussi bien les agriculteurs avec chevaux en pension que les entreprises équestres avec élevage, manège, public, etc.

*Les maraîchers et transformateurs représentent une branche importante pour agri*TOP*. Il y a des formations spécifiques pour cette branche, entre autres sur l'ergonomie.*

Les organisations de branche tels que les arboriculteurs peuvent bénéficier de formations spécifiques dès lors que l'on peut réunir 20 participants et plus. Lors de ce cours, une nouvelle plate-forme de cueillette était présentée.

*Des cours de premiers secours sont régulièrement proposés. Ils sont triplement utiles: ils comptent pour agri*TOP*, Swiss-Gap et, sur demande, pour OACP.*

Les thèmes «Trafic routier», «Arrimage de charge» ou «Gestes & postures» sont appréciés. Ces cours sont homologués OACP (formation continue obligatoire pour chauffeurs PL).

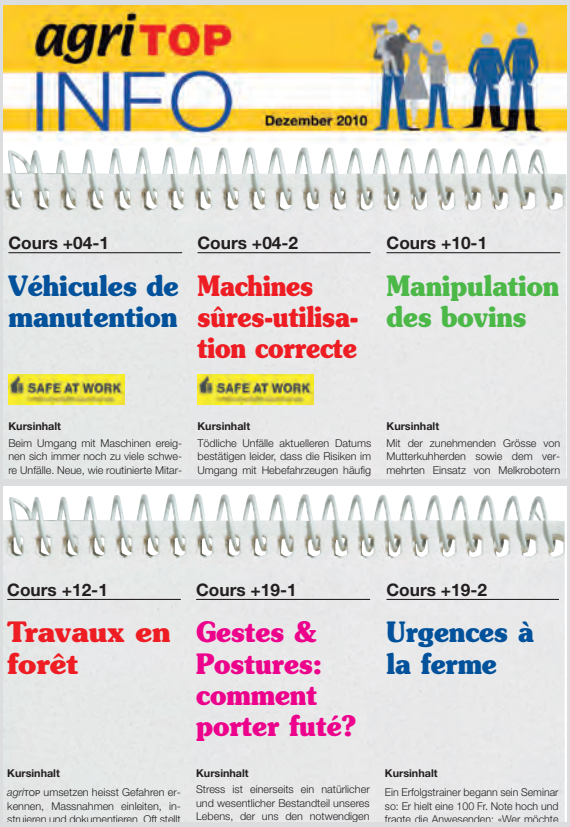

agriTOP INFO

Dezember 2010

Cours +04-1

Véhicules de manutention

SAFE AT WORK

Kursinhalt

Beim Umgang mit Maschinen ereignen sich immer noch zu viele schwere Unfälle. Neue, wie routinierte Mitar-

Cours +04-2

Machines sûres-utilisation correcte

SAFE AT WORK

Kursinhalt

Tödliche Unfälle aktuelleren Datums bestätigen leider, dass die Risiken im Umgang mit Hebefahrzeugen häufig

Cours +10-1

Manipulation des bovins

Kursinhalt

Mit der zunehmenden Grösse von Mutterkuhherden sowie dem vermehrten Einsatz von Melkrobotern

Cours +12-1

Travaux en forêt

Kursinhalt

*agri*TOP umsetzen heisst Gefahren erkennen, Massnahmen einleiten, instruieren und dokumentieren. Oft stellt

Cours +19-1

Gestes & Postures: comment porter futé?

Kursinhalt

Stress ist einerseits ein natürlicher und wesentlicher Bestandteil unseres Lebens, der uns den notwendigen

Cours +19-2

Urgences à la ferme

Kursinhalt

Ein Erfolgstrainer begann sein Seminar so: Er hielt eine 100 Fr. Note hoch und fragte die Anwesenden: «Wer möchte

*Le programme des cours parvient chaque année à tous les entraîneurs agri*TOP*. Il contient les descriptifs des cours de formation continue agri*TOP*+. La liste est continuellement adaptée aux besoins. Des cours spécifiques sont organisés sur demande, p.ex. pour un sujet spécial et/ou un groupe local ou régional.*

*agri*TOP-construction

*agri*TOP s'occupe à deux titres de construction rurale. D'une part, les Coopératives de Construction Rurale CCR appliquent *agri*TOP et remplissent ainsi les exigences envers la Directive CFST 6508. Elles bénéficient d'un coaching individuel.
D'autre part, *agri*TOP propose la formation continue «Construction et rénovation sûres». Il s'agit de former les agriculteurs qui veulent construire ou rénover et de les familiariser avec les risques et les prescriptions dans ce domaine. Ils reçoivent et apprennent à utiliser une documentation détaillée.

Les nouvelles plaquettes de sécurité sont décernées en partenariat avec la Vaudoise Assurances.

Notre sécurité, ça compte!»

En 2014, une plaquette «Notre sécurité, ça compte!» a été décernée à Werner Brütsch, Entreprise de Travaux Agricoles, Ramsen SH. D'autres exploitations font actuellement la démarche. Les conditions sont un esprit sécurité pratiqué au quotidien, y compris dans le rangement. Les exploitations doivent appliquer *agri*TOP. C'est une distinction importante entre autres pour les entrepreneurs de travaux agricoles et les exploitations qui pratiquent l'accueil à la ferme.

*agri*TOP plus

La formation continue est un élément central pour l'optimisation de la sécurité et de la santé dans l'exploitation. Les entraîneurs *agri*TOP participent régulièrement à une formation continue de leur choix, en général tous les trois ans.

La participation à la formation continue est subventionnée par Agora, à raison de 1 cours à 100.– tous les trois ans.

Les participants au cours reçoivent une attestation. Le prochain programme de cours paraîtra fin 2015.

Renseignements:

Centre *agri*TOP
c/o SPAA
Grange-Verney 2
1510 Moudon
www.spaa.ch

Solutions individuelles, appel aux spécialistes

Pour les entreprises ayant des infrastructures complexes, des solutions individuelles sont proposées et des évaluations de dangers sont effectuées sur place. La formation des collaborateurs est très importante; le SPAA est souvent sollicité pour organiser des cours sur mesure. De telles formations comprennent de la théorie et des exercices pratiques sur le lieu de travail. Les clients d'*agri*TOP sont conviés aux expositions par mail.

Prestations

Une des prestations-phare du SPAA est l'organisation de cours de prévention pratiques et intéressants. Ils remplissent les exigences concernant l'appel aux spécialistes de la sécurité au travail SST.

Ils sont organisés pour des entreprises, des voiries, des golfs, des paysagistes, des fromageries et de grosses entreprises agricoles, p.ex. de cultures spéciales. Les thèmes sont extrêmement variés: arrimage de charges, manipulation des bovins, gestes & postures, petites machines, échelles, véhicules de manutention, équipements de protection individuelle, antichutes, premiers secours, tronçonneuses, etc.

La certification EDUQUA atteste de la qualité des cours et de l'institution de formation.

Formations, audits, contrôles et conseils sur place font partie des prestations proposées. En font aussi partie les plaquettes «Notre sécurité, ça compte!» pour les exploitations appliquant *agri*TOP.

De nouvelles offres sont continuellement proposées et adaptées aux besoins.Pour certaines exploitations qui accueillent du public, les prestations de contrôle de sécurité sont en partie prises en charge par AGRISANO.

Avec un simple macaron, on peut indiquer le «juste» et le «faux» lors d'une formation.

Un groupe de participants satisfaits lors d'un cours pour paysagistes avec le formateur expérimenté Peter Klauser.

Les formations «Gestes et Postures» sont toujours actuelles et formatrices. Il existe des possibilités d'exercices pratiques pour chaque situation.

Les véhicules communaux sont très semblables à ceux de l'agriculture. Les formations du SPAA sont parfaitement adaptées au secteur communal, aux du secteur des routes et aux voiries.

L'actualisation des brochures est une tâche importante pour la prévention. Les adhérents à *agri*TOP et les abonnés au SPAA reçoivent deux fois par an la documentation actuelle. Toutes les brochures évoquées ici font partie du classeur «Prévention agricole» du SPAA. Ce classeur est la base pour les informations et les formations en matière de prévention dans l'agriculture. Il est utilisé dans les formations *agri*TOP, mais aussi comme moyen d'enseignement dans la formation agricole de base et continue. Le premier abonnement pour les apprentis dure trois ans au lieu de deux ans.

Le calendrier 2015 est toujours très apprécié. Il a été imprimé à 39'000 exemplaires. Il est un moyen important de promotion de la prévention et de la bonne image du SPAA et d'agriss. c'est le 25ème calendrier publié par le SPAA.

Ces deux brochures sur le trafic routier agricole ont été actualisées et réimprimées. De nombreuses questions sur ce thème sont quotidiennement posées au SPAA. Il est donc important qu'elles soient toujours actuelles.

*La brochure n° 2 «Agriculteurs dans le trafic routier» vient d'être remise à jour et réimprimée. Elle est jointe à ce courrier pour les abonnés et les utilisateurs du concept de sécurité agri*TOP.

La brochure n°23 «Urgences dans l'agriculture» a été actualisée et réimprimée. Elle comprend le nouveau schéma CABD pour le sauveteur et correspond aux normes actuelles en matière d'urgence.

La brochure n°2a complète les autres brochures sur le trafic routier. Avec l'augmentation des tonnages et de la vitesse, L'attelage a pris une importance primordiale. La bonne compatibilité des bouches d'attelage avec les anneaux de timon aide aussi à prévenir les accidents.

Shop SPAA

Le Shop du SPAA propose de nombreux moyens auxiliaires utiles pour améliorer la sécurité, la santé et l'ergonomie. L'assortiment est continuellement remis à jour et élargi. On peut le trouver dans la brochure «La sécurité: ne rien laisser au hasard», et dans le «SPAA-actuel» ainsi que sur Internet. Les nouveautés se trouvent sous www.spaa.ch. Actuellement, plus de 20% du matériel est commandé par Internet.

L'expo-vente SPAA remplit une fonction importante dans le vaste champ d'action de la prévention agricole. Le matériel est présenté lors des expositions et bien des actes de conseils ont pour origine le matériel exposé. Sans matériel de sécurité, nous ne pourrions pas nous acquitter de cette importante tâche. De plus, le matériel rend le stand du SPAA plus attrayant.

La brochure «La sécurité: ne rien laisser au hasard», édition 2014, présente l'assortiment de matériel du SPAA; elle est distribuée via la presse professionnelle à tous les agriculteurs. De nombreux nouveaux produits y ont été intégrés, quelques-uns en sont sortis, mais se trouvent encore pour certains sur le shop Internet ou dans les fins de série.

Matériel de sécurité agricole

SHOP SPAA

Grange-Verney 2 · 1510 Moudon · tél. 021 557 99 18 · fax 021 557 99 19
spaa@bul.ch www.bul.ch
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h ou sur rendez-vous

Ce logo symbolise l'expo-vente du SPAA à Moudon.

L'usage à bon escient d'équipements antichute est un thème essentiel. Les clients sont conseillés lors de formations, d'expositions, au Shop SPAA et des solutions appropriées sont proposées.

Les agriculteurs sont souvent amendés, lorsque leur chargement n'est pas correctement arrimé. Il faut beaucoup de sangles pour arrimer correctement un chargement. Des sangles d'arrimage et des filets sont disponibles au Shop SPAA.

Les expositions sont des plates-formes de contact pour les clients. Ils peuvent évaluer le matériel et le commander (téléphone, fax, mail ou courrier). Le nombre des commandes par Internet augmente. On y trouve aussi les dernières nouveautés et les fins de série.

Sécurité en forêt privée et paysanne

Environ 30% de la forêt suisse est en main privée et paysanne. Comme on manque souvent de connaissances et d'équipements, les besoins en formation et en équipement sont importants. Le nombre d'accidents est en conséquence élevé. Le SPAA élabore ses informations sur ces cinq points. L'OFEV soutient financièrement cette campagne.

A nouveau, huit journées de sécurité en forêt ont pu être organisées avec l'aide de l'OFEV. Il s'agit d'actualiser le savoir des participants en théorie et en pratique, en matière de foresterie. L'OFEV soutient en outre les expositions, le travail avec les médias et la collaboration européenne.

Ci dessous un rappel des points les plus importants pour un travail sûr en forêt.

Les 5 points forts pour un travail sûr dans la forêt paysanne et privée:

1. **Formation de base et formation complémentaire**
2. **Equipements de protection individuelle**
3. **Machines et outils sûrs**
4. **Moyens auxiliaires suffisants et en bon état**
5. **Organisation, personnel, environnement**

Formation de base et continue

Qui veut travailler en forêt a besoin d'un équipement suffisant, de bonnes connaissances de base des dangers et de la sécurité au travail. On apprend ceci dans les formations et avec des bûcherons compétents. La formation minimale de sécurité comporte au moins 2 modules, p.ex. E28 abattage normal et E29 abattage en conditions difficiles. Le troisième module concerne le débardage. On trouve la liste des cours sous:

www.coursbucherons.ch, www.bul.ch

Les agriculteurs doivent aussi porter «l'équipement de protection individuel hautement visible».

- *Casque forestier*
- *Pantalons anticoupure*
- *Veste haute visibilité*
- *Gants*
- *Chaussures ou bottes forestières*

Des marchands ambulants visitent régulièrement les agriculteurs pour leur proposer des «bonnes affaires». Il s'agit souvent de tronçonneuses. Même s'il s'agit de bonnes copies, le fournisseur de la marque originale n'est pas tenu de fournir des pièces d'origine, d'effectuer des réglages ou des prestations de garantie.

Le test anticoupure est toujours impressionnant. Il montre durablement l'efficacité de la protection anticoupure. www.coursbucherons.ch propose des informations et montre l'offre de cours de bûcheronnage.

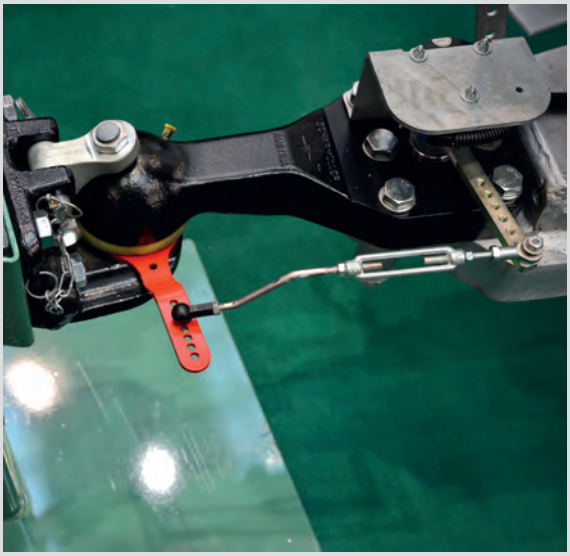

L'essieu directionnel forcé des remorques agricoles pose encore des problèmes. Les systèmes électroniques sont plus sûrs que le guidage mécanique. Les feux et clignotants AR ont aussi une fonction de participation au design du véhicule.

Trafic routier agricole

La formation continue pour les conducteurs est indispensable. Avec le cours de conduite «As du Volant», le SPAA contribue fortement à la sécurité routière, depuis l'avènement des tracteurs 40 km/h. Le trafic routier est le thème de nombreux exposés, cours, conseils aux expositions, mails et téléphones. «Arrimage de charges», «Marquer et protéger les parties dangereuses» et «Freinage et essieux suiveurs» sont actuels.
En outre, des formations pour engins de manutention ou des cours de conduite à la ferme sont également proposés. Les collaborateurs du SPAA sont flexibles et peuvent répondre aux souhaits de leurs clients. Les brochures et le calendrier sur le trafic routier sont toujours très demandés.

INSCRIPTION
Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)
Grange-Verney 2
1510 Moudon
téléphone 021 557 99 18
spaa@bul.ch www.spaa.ch
Reconnu et recommandé par
agriTOP
Je suis entraîneur agriTOP
J'aimerais une attestation OACP
Adresse privée SVP!

Cette année, les cours de conduite ont lieu à deux endroits: au Driving Center Sennwald SG et au CSR Plateau SA Roggwil BE. Ils permettent d'accueillir jusqu'à 20 personnes. Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de vous inscrire rapidement.

Clôture des inscriptions
7 nov. pour Sennwald, 26 nov. pour Roggwil

Sennwald SG
- Dienstag 18.11.2014
- Mittwoch 19.11.2014 D/DW
- Donnerstag 20.11.2014
- Freitag 21.11.2014 D/I
- Samstag 22.11.2014 D/I
- Montag 24.11.2014
- Dienstag 25.11.2014

Roggwil BE
- Jeudi 11.12.2014 D/F
- Vendredi 12.12.2014 D/F
- Samstag 13.12.2014 D/DW
- Montag 15.12.2014
- Dienstag 16.12.2014 D/DW
- Mercredi 17.12.2014 D/F
- Donnerstag 18.12.2014
- Freitag 19.12.2014
- Samedi 20.12.2014 D/F
- Montag 22.12.2014
- Dienstag 23.12.2014
- Samstag 27.12.2014
- Montag 29.12.2014
- Dienstag 30.12.2014

As du volant
Cours 2014
Driving Center Sennwald SG
CSR Plateau Roggwil BE
Reconnu formation continue OACP

BUL Schöftland
SPAA Moudon
SPIA S.Antonino
www.bul.ch
SAFE AT WORK

Le prospectus «As du Volant» fait partie des plus importants. Lorsqu'on connaît le nombre élevé d'accidents routiers agricoles, on se dit qu'il reste encore beaucoup à faire. Grâce à SAFE AT WORK, les femmes bénéficient d'un rabais de Fr. 100.–.

SAME DEUTZ-FAHR SCHWEIZ AG

GVS Agrar

AXA Stiftung Prävention

Agro-Technik Zulliger GmbH
Agro-Technique Zulliger Sàrl

die grüne
www.diegruene.ch
BAUERNZEITUNG

SCHÄR

McCORMICK

SAFE AT WORK
www.safeatwork.ch

FVS FSR FSS

Les cours de décembre 2014 ont vite été complets. A cause de la situation décentralisée de Sennwald, les cours de décembre 2015 auront lieu également à Roggwil près Langenthal.

Ces sponsors permettent une réduction des frais de cours. Nous les remercions très cordialement pour leur soutien!

Sécurité dans le trafic routier

Les agriculteurs sont plus souvent sur la route avec des véhicules, des machines et des outils qu'ils ne le pensent. Les contrôles de police deviennent plus précis et plus fréquents. Pour éviter les accidents et leurs conséquences, les véhicules, machines, remorques et outils portés doivent être vérifiés et équipés correctement. Si l'on ne peut pas le faire soi-même, il faut les amener à l'atelier pour effectuer les réparations professionnellement et à temps. Outre l'équipement pour le trafic routier, les protections - entre autres de prise de force, doivent être examinées. Les manques peuvent avoir de lourdes conséquences juridiques et financières.

Le SPAA publie plusieurs brochures sur le thème du trafic routier agricole. Elles se trouvent dans le classeur SPAA. Elles sont aussi disponibles lors des expositions ou au bureau SPAA.

Lors d'accidents routiers graves, les tracteurs sont souvent en jeu. C'est pourquoi il faut absolument boucler la ceinture de sécurité. La présence d'une cabine de sécurité va de soi. On voit malheureusement encore trop de tracteurs dépourvus de dispositifs de protection sur la route et sur le terrain. Dommage que le rééquipement ne soit pas obligatoire. On pourrait en exempter les tracteurs de collection qui ne sont pas destinés à travailler sur l'exploitation, p. ex. avec une remarque dans le permis de circulation.

Les accidents lors de bifurcation à gauche sont un autre problème. On peut les éviter avec des clignotants fonctionnels, un réglage correct de rétroviseurs suffisamment grands et un comportement adapté.

Les collisions par l'arrière représentent aussi un point fort. Les freins insuffisants y contribuent. Insuffisants peut aussi signifier usés, avec un raccord inadapté ou des commandes défectueuses.
Néanmoins, la plupart des accidents surviennent à cause d'un comportement inadapté, particulièrement une vitesse trop élevée et une conduite non prévoyante.

Prenez le temps d'une part d'étudier les brochures, d'autre part de bien entretenir le matériel roulant et de rouler avec une vitesse adaptée sur la route. N'oubliez pas d'arrimer la charge, afin de ne pas mettre les autres usagers en danger et de ne pas être amendé.

La brochure «Agriculteurs dans le trafic routier» est la brochure de base pour tout exploitant.

La brochure «Attelage conforme – Transport sûr» en est un complément; elle est principalement consacrée aux dispositifs d'attelage.

La brochure «Marquer, protéger, éclairer correctement» contient de nombreuses précisions sur ce thème.

Le dépliant «Eclairage diurne dans l'agriculture» explique les différentes possibilités de montage de feux diurnes.

Le calendrier SPAA présente explicitement des situations dangereuses.

Grâce à SAFEATWORK, les autocollants suivants sont toujours disponibles:

- *Où est ton enfant?*
- *Réfléchis à 2 fois!*
- *Schéma de branchement*
- *Déjà contrôlé?*

Qui prévoit d'installer des panneaux solaires photovoltaïques chez soi fait bien de s'informer de manière approfondie. C'est une nouvelle branche de production qui nécessite beaucoup d'attention. En outre, il faut prévoir le temps de surveillance et de maintenance.

Planification

Lors du choix de la fixation, il est important de connaître l'état du toit. Le cas échéant, il faudra rénover le toit auparavant. Les modules doivent être de bonne qualité. Les modules à cadre sont plus solides. Ceci peut être important en cas de grosses chutes de neige. Pensez déjà à l'entretien sur le toit lors de la planification de l'installation. Prévoyez des accès horizontaux et verticaux bien praticables et résistants.

Les fournisseurs d'installations devraient avertir leurs clients dès la planification afin que ces derniers n'aient pas de mauvaises surprises. Si des antichutes sont utilisés dès le montage de l'installation, des équipements après-coup chers avec des adaptations individuelles sont évités. Il faut prévoir et monter un assurage permanent avec corde, que ce soit sur toit pentu ou plat, pour assurer un accès sûr à l'installation (minimum des points d'ancrage disposés selon EN795).

Exécution

Souvent, les panneaux solaires sont installés sur des plaques en fibrociment, p.ex. Eternit. Les toits en fibrociment ne résistent pas à la rupture. Il faut particulièrement se méfier des translucides. Les anciens translucides sont difficiles à reconnaître depuis dessus car ils sont érodés et moussus. Afin que personne ne tombe à travers un tel toit, il faut prendre des précautions supplémentaires, p. ex. un filet sous-toiture.

Lors de l'exécution, les prescriptions de sécurité concernant les travaux de construction doivent être respectées. Dans la plupart des cas, le montage dure plus longtemps que deux jours/personne. Selon l'Ordonnance sur les travaux de construction (OTConst), des mesures de protection collectives doivent être prises.
L'avantage des protections collectives est que toutes les personnes se rendant sur le toit sont protégées contre les chutes. En font partie les protections latérales et le pont de ferblantier.

On produit de plus en plus d'énergie à la ferme. De nombreux agriculteurs utilisent leur surface de toit pour produire de l'énergie grâce aux installations photovoltaïques.

Lors de l'exécution des travaux, les prescriptions normales de sécurité pour les travaux de construction doivent être respectées. Pas de bricolages!

Lors de la planification d'une installation photovoltaïque, penser à la maintenance et au nettoyage. Prévoir des couloirs de nettoyage et des points d'ancrage.

Le «Firstkönig» ou d'autres systèmes d'assurage fixe sont de bonnes solutions. Autrement, il faut faire appel à des tiers pour la maintenance et le nettoyage.

Maintenance

Les installations techniques nécessitent des contrôles périodiques. Ceci vaut aussi pour les installations solaires. Les saletés réduisent l'efficacité de l'installation et donc son rendement. Dans les exploitations agricoles, il existe de nombreux facteurs de salissure qui rendent le nettoyage nécessaire.
Le nettoyage par la pluie, le vent ou la neige n'est pas probant à long terme. Faut-il nettoyer et à quelle fréquence? Ceci dépend de plusieurs facteurs. Que le toit soit parcouru seulement pour le nettoyer, pour contrôler l'installation, tous les ans ou moins souvent n'a que peu d'importance. Rien que le fait de devoir régulièrement monter sur le toit pour des raisons d'exploitation fait que l'exploitant ou le monteur de l'installation ont l'obligation de le concevoir pour qu'il puisse être parcouru.

Celui qui effectue une maintenance soi-même, doit se munir d'un équipement de protection individuelle contre les chutes, comprenant un harnais avec amortisseur de chute, un connecteur, une corde de sécurité et un casque avec jugulaire. Ceci présuppose que les points d'ancrage nécessaires (possibilité de fixer la corde) sont disponibles et dimensionnés pour les forces qui peuvent se déployer. L'expérience montre que des personnes travaillent trop souvent sans assurage car elles ne perçoivent pas ou sous-estiment les dangers.

L'impossibilité de marcher sur les modules est un autre problème. Lorsqu'on ne peut pas leur marcher dessus, il faut prévoir une accessibilité en fonction.
On peut aussi louer une plate-forme élévatrice pour le nettoyage et la maintenance. C'est une variante efficace et peu chère. Comme il ne faut pas utiliser d'eau contenant du calcaire, différentes entreprises proposent des appareils correspondant.
De nombreux monteurs proposent un service de nettoyage ou de maintenance complets, pour toutes les installations.

Risques, dangers d'incendie

Les courants continus représentent un plus grand risque de départ d'incendie car ils n'ont pas de passages au zéro.
Les contacts qui surchauffent ou les liaisons entre modules peuvent provoquer des dégâts à des parties du générateur solaire, des arcs électriques ou à l'extrême, des incendies.
De mauvais contacts dans la boîte d'alimentation des générateurs peuvent également provoquer des incendies.
Les pompiers sont également en danger en cas d'incendie, car les générateurs solaires ne peuvent pas être arrêtés.
Les incendies partant des générateurs solaires peuvent, en cas extrême, se communiquer au bâtiment.
Le poids de la neige peut également abîmer des modules, si la charge attendue n'a pas été correctement calculée.
Il y a un risque accru de chutes de neige du toit, donc une mise en danger accrue pour les personnes se tenant sous l'installation.

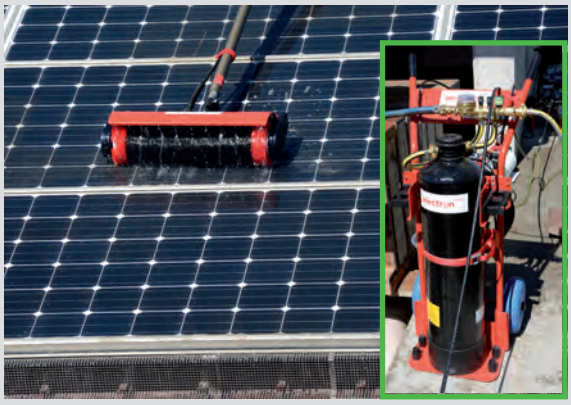

Le nettoyage de panneaux solaires s'effectue avec des brosses rotatives, de l'eau déminéralisée et un nettoyant spécial.

Attaché, on peut travailler sûrement depuis un couloir d'entretien. La brosse télescopique a un rayon d'action jusqu'à 14 m, selon le modèle.

Lorsque l'installation n'est pas praticable, une plate-forme adaptée doit être utilisée.

Ceci est aussi valable pour un éventuel déneigement.

Journées de prévention

Chaque année ont lieu des journées de prévention en Suisse allemande et en Suisse romande. Les participants sont des conseillers et des enseignants, les Conseillers de Fondation, des collaborateurs d'organisations partenaires, membres de la CTS, collègues de pays frontaliers, entraîneurs *agri*TOP et toutes autres personnes intéressées. Les thèmes peuvent différer selon les régions.

Permis de traiter

Les derniers temps, il se pose à nouveau plus de questions sur la protection des plantes. Dans ce domaine, la prévention se porte en premier lieu sur la protection de l'utilisateur. On les retrouve dans les brochures n° 7 «Substances dangereuses dans l'agriculture» et n° 19 «Equipement de protection individuelle». Le SPAA est membre du groupe de travail «Permis de traiter». Sur mandat du Seco, le SPAA participe à la création d'une brochure «Protection de l'utilisateur».

Médias

La bonne collaboration avec les médias aide à faire connaître les préoccupations de la prévention des accidents et de la protection de la santé. Outre les textes, les photos et les dessins sont très appréciés. Les informations faisant référence aux expositions sont importantes.
En général, les thèmes sont coordonnés avec le journal. La banque d'images est continuellement réactualisée, la collection de dessins aussi.
Internet est un média important. De nouveaux événements sont mis en ligne régulièrement. Les adhérents à *agri*TOP ayant donné leur adresse mail reçoivent régulièrement une newsletter.

Une journée de prévention a été consacrée à l'énergiculture; elle a eu lieu dans le Val de Travers. Le thème sera repris dans la brochure «Installations électriques sûres dans l'agriculture».

Lors des journées de prévention à Wildhaus, Sonia Kälin, Reine de lutte 2012, a effectué un exposé sur la ténacité et la condition physique. Ce thème correspondait bien au thème des journées: «La prévention nécessite de la persévérance».

Lors du Crash-Test à Wildhaus, AXA montrait les effets d'une collision sur des anciennes et des nouvelles voitures. Sur les anciens modèles, la sécurité est moins élaborée et les passagers sont plus en danger. On trouve encore beaucoup d'anciens modèles dans l'agriculture.

Sécurité avec les bovins

Plusieurs formations «Manipulation des bovins» ont pu être organisées. Elles aident aux éleveurs à mieux comprendre les réactions de leurs animaux et à les manipuler plus sûrement.
En automne, une nouvelle formation pour formateurs de langue allemande a pu être organisée en Alsace. Deux collaboratrices du SPAA ont pu y prendre part. D'autres participants venaient d'Allemagne et d'Autriche. Cette formation de formateurs est une partie importante de la collaboration internationale.

La sécurité avec les bovins est une question importante. Avec les formations «Manipulation des bovins», le SPAA fournit des connaissances importantes sur la sécurité au contact des bovins. En automne 2014 avait lieu une nouvelle formation de formateurs.

Vérification de sécurité

De plus en plus d'hôtes viennent à la ferme. Il s'agit de vacanciers, de visiteurs lors d'événements mais aussi de travailleurs temporaires, saisonniers ou stagiaires. Il faut prendre ses responsabilités en matière de sécurité envers ces groupes de personnes. Ils ne connaissent pas bien les risques à la ferme. Le SPAA propose son aide pour faire un diagnostic de sécurité sur les exploitations. Suivant le cas, les coûts sont en grande partie pris en charge par AGRISANO.

Ergonomie et protection de la santé sont deux thèmes essentiels pour les exploitations de cultures spéciales. Le SPAA se tient volontiers à disposition pour les formations et les diagnostics de sécurité.

Formation agricole

Dans la formation agricole, l'importance de la prévention s'est encore accrue, grâce aux cours interentreprise CIE. Sur mandat de l'ORTRA AgriAliForm, Le SPAA et agriss forment les moniteurs sur les thèmes de la prévention. Certains cantons délèguent la partie sécurité des CIE au SPAA.
Le classeur SPAA est une base incontournable. L'abonnement dure 3 ans pour les apprentis, afin que leur documentation reste à jour pendant ce temps-là.

Les exploitations maraîchères s'agrandissent continuellement. Nombreux sont ceux qui se spécialisent sur peu de produits et effectuent toute la transformation jusqu'à la commercialisation.

Contrôles-système
Sur mandat de la CFST, agriss contrôle la sécurité dans les exploitations agricoles. En 2014, outre les exploitations de polyculture-élevage, ce sont surtout des alpages, les maraîchers et des candidats à la formation d'apprentis qui ont été contrôlés.
La nouvelle formation en 3 ans demande plus de formateurs.

Lors de visites d'exploitations, il ne s'agit pas seulement de l'analyse des risques sur place, mais aussi de vérifier que la documentation d'*agri*TOP est à jour. L'agriculteur doit pouvoir prouver qu'il remplit ses obligations en matière de sécurité et de santé. Ceci comprend également la participation aux formations continues de prévention.

Les exploitations ont toujours plus de branches variées, ce qui représente un autre défi et nécessite des contrôles plus conséquents.
La collaboration avec les responsables cantonaux de la formation est essentielle. Ils fournissent les adresses et, le cas échéant, ils peuvent casser le contrat d'apprentissage, lorsque le rapport d'agriss est trop négatif. Ce processus fonctionne très bien; c'est une grande contribution à la sécurité des employés.

Pas de travail abusif des enfants
Le travail des enfants est abusif lorsque les performances scolaires en souffrent ou lorsque l'enfant est surchargé par son travail. Une saine mesure de travail reste utile.
La tâche d'agriss est, sur mandat du SECO, d'informer la population agricole et les jardiniers et d'enquêter sur les cas d'abus présumés.
La nouvelle info sur le travail des enfants est distribuée et expliquée lors de visites d'exploitation.

La coordination interne et la formation continue font aussi partie des tâches d'agriss. Ceci comprend les nouvelles tendances, les développements des cultures spéciales, de l'énergiculture, particulièrement du biogaz et du photovoltaïque.

Les alpages ne sont pas oubliés. La coordination entre les nombreux acteurs et le changement fréquent de personnes est un défi supplémentaire.

Dans l'agriculture, les enfants doivent être initiés au travail afin qu'ils soient sollicités, mais pas dépassés. Les parents doivent définir ce que peuvent faire les enfants. Les documents de la campagne «Sécurité et santé des enfants à la ferme» restent disponibles.

Machines agricoles sûresen

Sur mandat du SECO, agriss contrôle la sécurité des machines et appareils agricoles.
La base légale est la Loi sur la sécurité des produits LSPro. Elle se base sur la Directive «Machines» 2006/42/CE révisée. agriss a pour tâche d'informer et de contrôler les fournisseurs. Ceci se fait surtout par échantillonnage. Les fabricants suisses ont intérêt à contacter agriss avant de mettre de nouvelles machines sur le marché.

La collaboration aux différentes instances de normalisation donne les qualifications à agriss pour effectuer les contrôles de sécurité de manière efficace et compétente. agriss est volontiers prête à effectuer des contrôles volontaires pour soutenir les fournisseurs en matière de sécurité.

En 2014, différents contrôles ont été faits, surtout lors d'expositions. En outre, les contrôles s'effectuent sur la base d'accidents avec des machines présumées dangereuses. Le SECO supervise le travail d'agriss avec des audits.

Agriss demande que les chargeurs compacts soient équipés de protection et de retenue du conducteur qui ne peuvent pas être débranchées. Il y a des toits rétractables offrant une sécurité suffisante, même dans des locaux très bas de plafond.

Les distances de sécurité sont un thème pour la sécurité des machines. Rarement, des compromis doivent être faits pour des raisons de fonctionnement, p.ex. les évacuateurs à fumier. Une chute doit être empêchée, mais le fumier doit quand même passer.

Echanges internationaux

Les échanges d'expériences au sein de l'AISS, section agriculture et avec les pays voisins aident énormément à profiter des nombreuses synergies. La sécurité et la protection de la santé au travail ne connaissent pas de frontières.
Les expositions internationales montrent les développements d'avenir et aident agriss à découvrir plus rapidement d'éventuels défauts de sécurité.
Le contact direct avec les collègues étrangers contribue à favoriser efficacement la prévention.

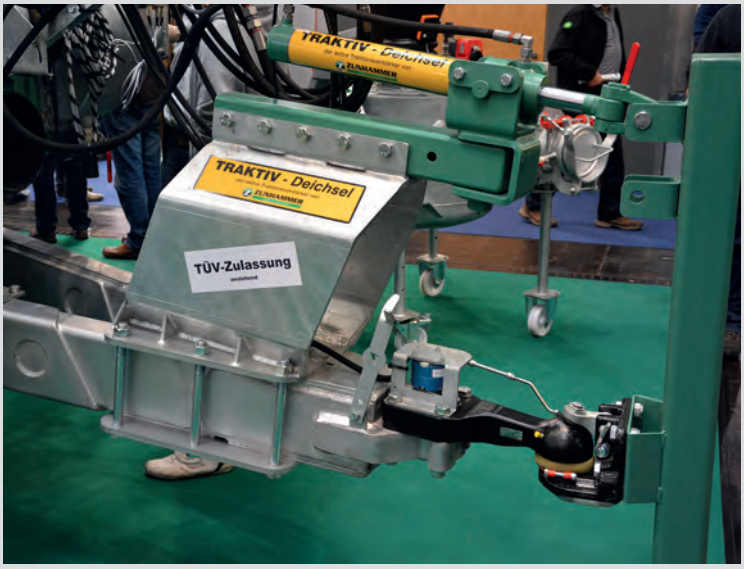

Cette nouveauté doit encore faire ses preuves. Un vérin à contre-pression permet de renoncer aux contre-poids avant. Couplé à une commande électronique, la pression sur le vérin est réduite en courbe.

Comité du Conseil de Fondation

Le Comité du Conseil de Fondation s'est réuni à deux reprises pour préparer les activités du Conseil de Fondation. A l'ordre du jour, les comptes 2013, le budget et le programme de travail 2015, le rapport annuel 2013. En outre, le développement du personnel de la Fondation et l'agrandissement des bureaux de Moudon ont été discutés.

Il a pris note des propositions de l'USP pour l'élection d'un nouveau membre de la CTC. Martin Schmutz a été par la même occasion élu Président de cette Commission. En outre, il fallut trouver un nouveau membre pour l'organe de révision interne. C'est Beat Schläppi qui a été proposé au Conseil de Fondation.

Le Comité du Conseil de Fondation a mandaté la Direction du SPAA pour faire un rapport sur son propre développement. Il devait contenir l'actualité de tous les règlements et le développement du SPAA,

*** Ruckstuhl Hans**

Président SPAA
Agriculteur
Ancien Conseiller National, Rossrüti

*** Lagger Christian**

Vice-Président SPAA
Vaudoise-Assurances, Lausanne

*** Schober Fritz**

Union Suisse des Paysans USP, Brougg

* Les membres ainsi désignés constituent le comité directeur

Egg Alfred

AXA Winterthur-Assurances, Winterthur

Bützberger Roland

Assurance-Maladie Concordia
Berne

Sommer Paul

Association professionnelle des employés agricoles ABLA, Riniken

Taillefert Daniel

Association des groupements et organisations romands de l'agriculture, AGORA, Fiez

Conseil de Fondation

Il a traité, lors de deux réunions, les affaires ordinaires, le programme de travail, le budget, les comptes, le bilan, le rapport annuel et les élections. Il a élu Martin Schmutz comme nouveau représentant de l'USP et, dans la foulée, à la présidence de la CTC. De même, il a élu Beat Schläppi comme nouveau représentant de l'USP dans l'organe de révision interne.
Il a pris connaissance avec satisfaction de la facturation de différentes prestations du SPAA, ce qui participe à un résultat positif des comptes de résultat.
Le contrat avec la CFST pour le soutien de la campagne SAFE AT WORK a pu être prolongé. Au SPAA, elle a pour titre «Les véhicules et les machines sortent les griffes».

Il est réjouissant que les assurances maladies soient toujours prêtes à soutenir le SPAA avec des montants considérables. La réunion de printemps a eu lieu à Bonvillars sur l'invitation de Daniel Taillefert.

Certains Conseillers de Fondation ont également pris part aux journées de prévention organisées en Suisse allemande et en Suisse romande.

SAFE AT WORK
www.safeatwork.ch

Organe de révision interne

L'organe de révision interne a accepté le rapport de Fidartis Révisions SA, sans autres remarques complémentaires.

ASA
Association Suisse des Assureurs ASA
Heinz Roth
Assurances de personnes, Zurich

USP
Union Suisse des Paysans USP
Beat Schläppi
Agriexpert, Brougg

Bilan au 31 décembre 2014

Actifs		Passifs	
Caisse	3 821.40	Créanciers	208 617.15
CCP	40 407.26	Passifs transitoires	51 020.13
Banque Raiffeisen	2 637 498.86	Réserve	
Débiteurs	714 087.10	«As du volant»	33 000.00
Ducroire	– 46 000.00	Réserves	745 000.00
Impôt anticipé	2 561.15	Capital de Fondation	3 384 081.76
Stock matériel	650 000.00	Excédent de recettes	194 093.44
Actifs transitoires	119 964.60		
Immobilisations financières	446 207.26		
Machines de bureau	11 769.45		
Véhicules	35 495.40		
Total	**4 615 812.48**		**4 615 812.48**

Comptes d'exploitation 2014

	Recettes	Dépenses
Contribution Safe at Work	166 300.00	
Contributions Caisses-Maladie/USP, Liechtenstein	361 012.15	
Contribution FSR (Fonds de sécurité routière)	400 401.00	
Vente d'imprimés	264 086.39	
Vente de matériel de sécurité	2 006 146.30	
Conseils, formations, audits	419 186.01	
Contrats de prestations	154 190.46	
Recettes de projets	15 000.00	
Indemnités OFEV	89 870.00	
Recettes cours de conduite	71 865.00	
Recettes *agri*TOP	828 579.23	
Recettes diverses	9 032.46	
Pertes sur débiteurs	– 8 281.55	
Diminutions de recettes TVA	– 154 590.19	
Frais de personnel		1 849 951.30
Administration, gestion, réunions, frais bancaires		39 363.73
Frais de déplacement et véhicules		114 790.13
Frais cours de conduite		67 369.45
Informations, séminaires, expositions, actions		202 533.76
Imprimés		292 061.73
Formation de base et continue, littérature, contributions		32 620.27
Fournitures de bureau, appareils, logiciels, mobilier		87 974.64
Loyers, électricité, chauffage, nettoyage		177 183.28
Assurances		36 065.84
Télécommunications		21 659.00
Frais de port		109 858.25
Achats de matériel sécurité		1 377 114.96
Dépenses diverses		1 033.81
Amortissements		41 136.00
Produits d'intérêts		- 22 012.33
Excédent de recettes 2014		194 093.44
Total recettes, dépenses	**4 622 797.26**	**4 622 797.26**

Rapport de l'organe de révision

En tant qu'organe de contrôle, nous avons examiné les résultats (bilan, comptes et annexes) du Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), Schöftland, pour l'exercice clôt le 31 décembre 2014.

Le Conseil de Fondation est responsable des comptes, alors que notre tâche est de contrôler et d'évaluer ces derniers. Nous certifions que nous remplissons les conditions d'habilitation et d'indépendance requises.

Notre examen s'est déroulé selon les critères de la profession en Suisse, d'après lesquels il s'agit de planifier et d'exécuter un examen permettant de reconnaître les erreurs significatives dans les comptes de l'année. Une révision limitée comprend principalement des questionnements et des actes de vérification analytiques ainsi que des vérifications de détail dans les documents de l'entreprise contrôlée. En revanche, les vérifications des processus de l'entreprise, du système de contrôle interne ainsi que des questionnements et d'autres actes de vérifications pour découvrir des actes délictueux ou d'autres manquements à la législation ne font pas partie de cette révision.

Lors de notre révision, nous n'avons pas constaté de faits dont nous devrions déduire que les comptes ne correspondraient pas à la Loi ou à l'Acte de Fondation.

Zürich, le 15 avril 2015

Organe de révision

FIDARTIS Revisions AG
Révision & conseils
Peter J. Müller, Martin Horak
8022 Zürich

Comité du Conseil de Fondation

Le Comité a préparé les affaires courantes à l'intention du Conseil de Fondation et a formulé les demandes correspondantes concernant le rapport annuel, les comptes et le bilan, le budget, le programme de travail et les élections à la CTC.
Le Comité du Conseil de Fondation a mandaté la Direction d'agriss pour faire un rapport sur son propre développement. Il devait contenir l'actualité de tous les règlements et le développement d'agriss, particulièrement concernant le personnel et les structures. Le rapport a été accompagné par Christian Lagger.

*** Ruckstuhl Hans**

Président agriss
Agriculteur
Ancien Conseiller National, Rossrüti

*** Lagger Christian**

Vice-Président agriss
Vaudoise-Assurances, Lausanne

*** Schober Fritz**

Union Suisse des Paysans USP, Brougg

* Les membres ainsi désignés constituent le comité directeur

Conseil de Fondation

Lors de deux réunions, le Conseil de Fondation a traité les affaires courantes, programme de travail, budget, comptes, bilan et rapport annuel. Il a élu le nouveau représentant de l'USP, Martin Schmutz, dans la CTC, et dans la foulée Président de cette Commission. Le Conseil de Fondation s'est fait informer exhaustivement sur les activités d'agriss et d'*agri*TOP entre autres contrôles-système, contrôles de machines, expositions, brochures, travail avec les médias, formations, cours.
Lors de la séance du Conseil de Fondation à Bonvillars, de nombreux thèmes ont pu être discutés de manière informelle, entre autres du développement de l'agriculture. Daniel Taillefert a présenté son exploitation moderne dans son milieu.
Le Conseil de Fondation reçoit les envois d'abonnement du SPAA et d'agriss, afin de pouvoir s'informer des activités actuelles. Les membres du Conseil de Fondation collaborent étroitement avec le SPAA et agriss. La prévention a tout à y gagner.

Peter Liselotte

Vice-Présidente de l'Union Suisse des Paysannes et des Femmes Rurales, USPF, Kefikon

Buchs Erwin

Commission Fédérale de Coordination pour la Sécurité au Travail, CFST, Lucerne

Bützberger Roland

Assurance-Maladie Concordia
Berne

Müller Ruedi

Association Intercantonale pour la Protection des Travailleurs, AIPT, Stans

Ritter Philipp

Suva
Lucerne

Taillefert Daniel

Association des groupements et organisations romands de l'agriculture, AGORA, Fiez

Bilan au 31 décembre 2014

Actifs		Passifs	
Banque Raiffeisen	24 742.25	Créanciers	126 209.43
Débiteurs	455 475.00	Passifs transitoires	7 726.06
Actifs transitoires	47 791.85	Réserves	50 000.00
Véhicules	21 000.00	Capital de Fondation	355 992.86
		Excédent de recettes	9 080.75
Total	**549 009.10**	**Total**	**549 009.10**

Comptes d'exploitation 2014

	Recettes	Dépenses
Contribution CFST	1 102 000.00	
Contribution SECO	397 500.00	
Exécution LSPro contrevenants	0.00	
Recettes diverses, conseils	1 196.20	
Diminution de recette TVA	– 91 515.26	
Frais de personnel		922 743.16
Frais de déplacement et de véhicules		85 414.70
Administration, séances, cotisations		13 597.30
Informations, séminaires, expositions, actions		52 395.33
Imprimés		182 470.80
Fournitures de bureau, appareils, logiciels, mobilier		27 853.31
Loyers, électricité, chauffage, nettoyag		62 958.43
Assurances		15 393.76
Télécommunications		7 082.75
Frais de port		15 235.10
Dépenses diverses		1 053.35
Amortissements		14 000.00
Produits d'intérêts		- 97.80
Excédent de recettes 2014		9 080.75
Total recettes, dépenses	**1 409 180.94**	**1 409 180.94**

La réunion de juin du Conseil de Fondation a eu lieu en Suisse romande. Daniel Taillefert a accueilli les Conseillers de Fondation à la Cave de Bonvillars. Des discussions animées et des échanges alertes ont pu se dérouler lors de l'apéritif.

Rapport de l'organe de révision

En tant qu'organe de contrôle, nous avons contrôlé les résutats annuels (bilan, comptes et annexes) d'agriss, Schöftland, pour l'exercice clôt le 31 décembre 2014.

Le Conseil de Fondation est responsable des comptes, alors que notre tâche est de contrôler et d'évaluer ces derniers. Nous certifions que nous remplissons les conditions d'habilitation et d'indépendance requises.

Notre examen s'est déroulé selon les critères de la profession en Suisse, d'après lesquels il s'agit de planifier et d'exécuter un examen permettant de reconnaître les erreurs significatives dans les comptes de l'année. Une révision limitée comprend principalement des questionnements et des actes de vérification analytiques ainsi que des vérifications de détail dans les documents de l'entreprise contrôlée. En revanche, les vérifications des processus de l'entreprise, du système de contrôle interne ainsi que des questionnements et d'autres actes de vérifications pour découvrir des actes délictueux ou d'autres manquements à la législation ne font pas partie de cette révision.

Lors de notre révision, nous n'avons pas constaté de faits dont nous devrions déduire que les comptes ne correspondraient pas à la Loi ou à l'Acte de Fondation.

Zurich, 15. avril 2015

Organe de révision

FIDARTIS Révisions SA
Révision & conseils
Peter J. Müller, Martin Horak
8022 Zürich

La séance annuelle de la CTC a eu lieu à Schöftland. Pour la dernière fois, elle fut présidée par Willi von Atzigen. Comme il quittait l'ASETA, il dut démissionner de la CTC.
Le Président du Conseil de Fondation Hans Ruckstuhl prit aussi part à la séance.
En l'absence du Directeur, Thomas Bachmann présenta les actualités et les nouveaux collaborateurs. Il évoqua également les jubilaires. Pour la première fois, le problème du manque de statistiques fut évoqué. Pour Hans Ruckstuhl, il est plus important d'enquêter sur les accidents et d'en tirer les conséquences que d'avoir des chiffres précis.
L'énergiculture fut présenté par Beat Burkhalter, en particulier la différence entre les biogaz industriels et les biogaz agricoles et leur application concrète.
Les problèmes des installations photovoltaïques selon le SPAA et agriss se trouvent dans la planification, le montage, l'entretien, le nettoyage et les chutes de neige.
La CTC discuta également la révision de l'OLT5. Suite à Harmos, beaucoup d'élèves terminent la scolarité obligatoire à 15 ans. Ensuite de cela, l'âge minimum pour les travaux dangereux fut abaissé de 16 à 15 ans dans l'OLT5.
Les ORTRA doivent adapter leur plan de formation en conséquence afin de rendre visibles les «mesures d'accompagnement de sécurité au travail et de protection de la santé». Pour cette adaptation, il faut faire appel à des spécialistes de la sécurité au travail SST.
Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI expliquera jusqu'au printemps 2015 le processus complet aux ORTRA.

Le SPAA et agriss étaient responsables de la sécurité au travail lors des SwissSkills pour les professions agricoles. Thomas Bachmann a informé sur la bonne collaboration entre les partenaires.

Membres de la Commission

Schmutz Martin
Président
Union suisse des paysans, USP département formation, Brougg

Aebersold Heinz
Association suisse pour la construction agricole, ALB-CH, Brougg

Anken Thomas
Station fédérale de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon, IDU, Tänikon

Boéchat Sylvain
Association des groupements et organisations romands de l'agriculture, AGORA, Lausanne

Guler Christian
Développement de l'agriculture et de l'espace rural, agridea, Lindau

Hofer Walter
Groupe intercantonal de machinisme,
Grange-Verney

Jakob Tobias
Bureau suisse de prévention des accidents, bpa, Berne

Künzi Claudia
Vulgarisation agricole et ménagère,Cham

Müller Ruedi
Association Intercantonale pour la Protection des Travailleurs, AIPT, Stans

Müri Paul
Association suisse des ingénieurs agronomes ASIAT, Gränichen

Oesch Karin
OrTra AgriAliForm responsable CIE, Lobag, Bern

Peter Liselotte
Union Suisse des Paysannes et des Femmes rurales USPF, Brougg

Ritter Philipp
Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, suva, Lucerne

Rui Aldo
Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, ASETA, Riniken

Schürch Adrian
Association suisse des marchands de machines agricoles, ASMA, Erdigen

Au nom de la CTC du SPAA et d'agriss, Thomas Bachmann remercia Willi von Atzigen, Président et Kobi Rösch, responsable de la formation professionnelle agricole pour leur travail et la bonne collaboration. Il leur souhaite le meilleur pour l'avenir.
Les nouveaux membres figurent déjà sur le nouveau tableau.

La sécurité des biogaz agricoles était thématisée lors de la réunion de la CTC.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST

La Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST mandate agriss pour la prévention dans les exploitations avec employés.

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Sur mandat du SECO, agriss contrôle la sécurité des machines agricoles auprès des fournisseurs. Le deuxième mandat consiste à contrôler le travail abusif des enfants.

Office Fédéral de l'Environnement OFEV

L'OFEV soutient le SPAA dans des projets concernant la sécurité en forêt paysanne et pour le site Internet «www.coursbucherons.ch».

suvapro
Sicher arbeiten

La suva est partenaire contractuel pour le contrat avec la CFST et représentée dans le Conseil de Fondation d'agriss. Une étroite collaboration a lieu dans bien des domaines.

La Principauté du Liechtenstein soutient le travail du SPAA et d'agriss dans la Principauté.

FVS FSR FSS

Le Fonds de Sécurité Routière est un partenaire de longue date pour la sécurité routière. Il finance des projets en faveur du trafic routier agricole, entre autres une partie du calendrier et les brochures correspondantes.

bpa

En Suisse, le bpa est chargé de la prévention des accidents non-professionnels, ANP. Le bpa soutient le SPAA pour tous les imprimés. Le logo atteste le soutien du bpa envers le travail du SPAA.

SVV | ASA
Schweizerischer Versicherungsverband
Association Suisse d'Assurances
Associazione Svizzera d'Assicurazioni

union suisse des paysans

L'Association Suisse d'Assurances, ASA et l'Union Suisse des Paysans, USP sont fondateurs du SPAA et s'engagent ensemble pour la prévention agricole.

agrisano
CONCORDIA
Helsana
sanitas
ÖKK
vaudoise

Les caisses maladies ci-contre soutiennent le SPAA avec des montants appréciables, fixés par contrats individuels.
Ces caisses maladie permettent ainsi au SPAA de promouvoir la prévention des accidents, la protection de la santé dans le monde rural. En soutenant le SPAA, elles aident à freiner la hausse des coûts de la santé.

SBB CFF FFS

Les CFF sont un nouveau partenaire pour les projets communs le long des voies.

Les partenaires figurant sur cette page ont soutenu la prévention agricole en 2014 avec un montant significatif.
Les sponsors pour les cours de conduite «As du Volant» sont mentionnés à la page 12. Les deux parties profitent de la collaboration visible, sérieuse et efficace.
Le SPAA remercie chaleureusement tous les partenaires pour leur soutien!

Bureaux Schöftland

Burgherr Rudy

Dipl. Ing. Agr. EPFZ, Directeur Suisse SPAA, trafic routier, forêt

Eggen Barbara

Comptable, cheffe de l'administration, matériel de sécurité

Hunziker Evelyn

Employée de commerce, commandes, *agri*TOP

Lang Nadine

Employée de commerce, commandes, *agri*TOP

Lüscher Katharina

Employée de bureau, commandes, administration

Michel Jeanette

Secrétaire, administration, commandes

Burgherr Natanael

Dipl. Ing. Agr. HESA, forêt, informatique, banque images, sécurité machines, véhicules, expositions

Feldmann Heinz

Maître-fromager, instructeur pompier, alpage, fromageries, prévention incendies

Klauser Peter

Agro-ing. ETS, formation, *agri*TOP

Lehmann Ernst

Agriculteur logistique expositions

Müller Manfred

Agriculteur, employé de commerce, cours, *agri*TOP

Reber Mathias

Dipl. Ing. Agr. HESA, visites d'exploitations, cultures spéciales, expositions

Bureaux Schöftland

Burgherr Rudy

Dipl. Ing. Agr. EPFZ, Directeur administratif agriss

Bachmann Thomas

Dipl. Ing. Agr. HESA, Chef technique agriss, sécurité machines

Bracher Vera

Dipl. Ing. Agr HESA, visites d'exploitations, élevage chevalin et bovin, cultures spéciales

Burkhalter Beat

Agro-Ing. ETS, construction, élevage bovins, visites d'exploitations

Lehmann Ivo

Agrotechnicien visites d'exploitations, cours, expositions

Stelzer Cornelia

Dipl. Ing. Agr. HESA, visites d'exploitations, élevage chevalin et bovin

Fretz Theres

Expédition

Batt Katja

Dessinatrice

Bureau Moudon

Junod Etienne

Agro-ing. ETS, Responsable Romandie, élevage bovin, protections corporelles, *agri*TOP

Giroud Françoise

Cheffe administration, expo-vente

Seuret Monique

Ergothérapeute, agrifit

Sommer Walter

Agriculteur, logistique, expositions

Stadelmann Hans

Dipl. Ing. Agr. EPFZ, trafic routier, *agri*TOP sécurité machines

Jaton Jean-Luc

Agro-ing. ETS, Visites d'exploitations, formations, sécurité machines

Putallaz Claude-Alain

Maître caviste et viticulteur, cultures spéciales, vigne

Seuret Stéphane

Garde forestier, responsable formations, forêt, urgences à la ferme

Tous les collaborateurs sont atteignables directement par mail prénom.nom@bul.ch, ou spaa@bul.ch
Ils sont aussi habilités en tant que spécialistes de la sécurité au travail.

Thiévent Dominique

Dipl. Ing. Agr HESA, visites d'exploitations, cours, manipulation des bovins, paysannes

Ulrich Martin

Maître-agriculteur, visites d'exploitations, cours, paysannes

Voramwald Walter

Maître-fromager, visites d'exploitations, expositions, cours

agriss

Bureau Moudon

Tessin et Grisons it. S. Antonino

Bossel Florent

Dipl. Ing. Agr. HESA, sécurité machines, visites d'exploitations

Antonioli Stefano

Agro-Ing. ETS, TI, GR (ital.) Visites d'exploitations, conseils, cours

BUL SPAA SPIA

bul@bul.ch
Picardiestr. 3-STEIN
5040 Schöftland
Tel. 062 739 50 40
Fax 062 739 50 30
www.bul.ch
www.agriss.ch

spaa@bul.ch
Grange-Verney-2
1510 Moudon
Tél. 021 557 99 18
Fax 021 557 99 19
www.bul.ch
www.agriss.ch

spia@bul.ch
Caselle postale
6592 S. Antonino
Tel. 091 851 90 90
Fax 091 851 90 98
www.bul.ch
www.agriss.ch

agriss

La prochaine expo? Une occasion de discuter personnellement avec les collaborateurs du SPAA et d'agriss

Prochaines expositions 2015, 2016

Foire Forestière Lucerne	20 – 23 août 2015 «Sécurité en forêt paysanne»
Foire de Chaindon	7 septembre 2015
olma St-Gall	8 – 18 octobre 2015
SuisseTier, Lucerne	20 – 22 novembre 2015
Portes ouvertes, SPAA, Moudon	11 – 12 décembre 2015
Weihnachtsverkauf BUL-MARKT Schöftland	5 – 12 décembre 2015
AGROVINA, Martigny	19 – 22 janvier 2016
Tier & Technik, St-Gall	25 – 28 février 2016
agrimesse, Thoune	3 – 6 mars 2016
BEA, Berne	29 avril – 8 mai 2016
öga, Koppigen	29 juin – 1er juillet 2016

AS du volant

Les prochains cours ont lieu en novembre à Sennwald SG Vallée du Rhin et en décembre à Roggwil BE. Grâce au soutien des sponsors, le prix est seulement de 295.–.

Contribution FSR Fr. 100.–

Cours reconnu OACP!
Inscriptions par téléphone ou **www.spaa.ch**

Journées de prévention SPAA et agriss 11 et 12 mai 2016 en Suisse romande.

Le programme et le lieu seront rendus publics dès janvier 2016

Les personnes intéressées obtiennent des renseignements par téléphone ou sous **www.spaa.ch.**

Matériel de sécurité agricole

SHOP SPAA

Grange-Verney 2 · 1510 Moudon · tél. 021 557 99 18 · fax 021 557 99 19
spaa@bul.ch www.bul.ch
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h ou sur rendez-vous

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h ou sur rendez-vous.

Notre expo-vente possède une large gamme d'articles de sécurité. Rendez-nous visite pour voir et essayer notre matériel! L'équipe du SPAA se fera un plaisir de vous conseiller.